

ENSEMBLE, PRÉPARER L'AVENIR



JUIN 2013



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES



ENSEMBLE, PRÉPARER L'AVENIR

ENSEMBLE, PRÉPARER L'AVENIR	2
AVENIR D'ENFANTS : LE FONCTIONNEMENT	3
AVENIR D'ENFANTS : EN ACTION PARTOUT AU QUÉBEC	6
AVENIR D'ENFANTS : LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES	9
AVENIR D'ENFANTS : DES CONNAISSANCES À PARTAGER	10
AVENIR D'ENFANTS : TOURNÉE VERS L'AVENIR	13

ENSEMBLE, PRÉPARER L'AVENIR

Sarah Poulin-Chartrand, journaliste indépendante

Comment soutenir les enfants afin qu'ils arrivent à l'école prêts à entreprendre avec succès leur cheminement scolaire ?

En intervenant le plus tôt possible dans leur développement. C'est sur cette simple idée que repose toute la philosophie d'Avenir d'enfants, dont la mission est de contribuer au développement global des enfants âgés de cinq ans et moins (particulièrement ceux vivant en situation de pauvreté) afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.



En 2009, la Fondation Lucie et André Chagnon cherche un moyen d'investir efficacement auprès des enfants en milieu défavorisé afin de soutenir leur réussite à l'école. Le gouvernement du Québec emboîte le pas et le ministère de la Famille et des Aînés institue, en septembre 2009, le Fonds pour le développement des jeunes enfants, qu'on appelle plus simplement Avenir d'enfants. La Fondation Chagnon y investira 250 millions sur 10 ans, et le gouvernement du Québec, 150 millions, pour un total de 400 millions de dollars échelonnés sur une décennie.

EN BREF... Petite enfance et précarité

Le Québec compte environ 450 000 enfants de 0 à 5 ans. De ce nombre, près de 63 000 vivent dans des familles monoparentales, un facteur souvent lié à une situation socioéconomique précaire. En 2009, la province comptait près de 146 000 familles ayant bénéficié d'un programme d'aide de dernier recours et 43 000 enfants de ces familles avaient moins de 5 ans.

Ce fonds se décline en trois grands volets : stimuler le développement des enfants le plus tôt possible, soutenir les parents, dès la grossesse, afin qu'ils contribuent à ce développement et soutenir l'innovation, l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

AVENIR D'ENFANTS : LE FONCTIONNEMENT

Ce sont des regroupements locaux de partenaires répartis sur l'ensemble du territoire québécois qui mettent en œuvre la philosophie d'Avenir d'enfants. Ces regroupements réalisent des plans d'action favorisant le développement des enfants, le soutien de leurs parents et la mise à contribution des forces de la communauté. L'importance de travailler à plusieurs partenaires est au cœur de la stratégie d'Avenir d'enfants et tous les acteurs d'une région travaillent donc vers des objectifs communs, en **écosystémie**. Ces partenaires peuvent être des services de garde éducatifs, des organismes communautaires, des écoles, des municipalités, des centres de santé et de services sociaux, etc.

EN BREF... L'écosystémie

L'approche écosystémique a été développée il y a plus de 40 ans par le psychologue et chercheur Urie Bronfenbrenner. Ce modèle considère les phénomènes sociaux, les organisations, les politiques et les individus en tant que systèmes en interaction avec d'autres systèmes. Pour Avenir d'enfants, l'approche écosystémique consiste à prendre en compte l'enfant et ses différents environnements dans une relation dynamique où l'influence est réciproque et la planification d'une action est faite collectivement, par tous les acteurs réunis dans un même projet.

Pourquoi la petite enfance ?

Les études des 20 dernières années s'entendent sur ceci : la période de 0 à 5 ans est cruciale dans le développement des enfants. Ils y acquièrent des habiletés langagières, sociales, cognitives, motrices et affectives, qui sont essentielles à un cheminement scolaire réussi. Pour que chaque petit Québécois puisse développer ces habiletés, Avenir d'enfants a donc fait le choix d'investir directement dans la petite enfance, toujours dans une optique de réussite scolaire à long terme.

En soutenant des projets qui touchent à ces différentes sphères de développement, Avenir d'enfants croit avoir plus de chance de réaliser sa mission : que chaque enfant puisse entreprendre son parcours scolaire sur une base solide, avec les meilleurs outils en mains.



EN BREF... Les conséquences de la pauvreté sur le développement

« Les enfants des milieux défavorisés sont trois à quatre fois plus nombreux à accuser des retards scolaires au primaire et au secondaire, deux fois plus nombreux à éprouver des problèmes d'apprentissage et trois fois plus nombreux à présenter des troubles graves de comportement au secondaire. (...) Les familles moins favorisées économiquement déclarent un moindre sentiment d'appartenance à leur communauté. (...) Pour continuer de bien faire, il importe de soutenir les efforts d'un ensemble d'acteurs pour réduire la pauvreté des familles avec enfants, pour offrir à tous ces enfants les mêmes chances de se développer, de réussir à l'école et de grandir en santé. Il faut aussi investir dans les milieux de vie marqués par la pauvreté en y favorisant la participation et les liens de solidarité. »

Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec : la pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2007.

Les premières étapes

Durant la première année d'activités, un des défis qui se posait était de manœuvrer l'implantation de l'organisation, en mettant à profit les cultures et les réalités différentes qui constituent l'essence même d'un partenariat public-philanthropique. Il fallait également gagner la confiance des organisations qui œuvraient déjà en petite enfance. Ces défis furent relevés et, dès 2010, une quarantaine de regroupements de partenaires s'étaient déjà joints à Avenir d'enfants.

En 2011, d'abord dans le cadre d'un projet-pilote, Avenir d'enfants a adopté avec les regroupements locaux de partenaires une démarche partenariale écosystémique s'appuyant sur des **facteurs de protection de la petite enfance**. L'objectif était d'optimiser le travail en commun afin de concevoir et de mettre en œuvre des plans d'action susceptibles de favoriser le développement global des enfants et une entrée scolaire réussie. L'implantation de cette approche se poursuivra jusqu'en 2015.

EN BREF... Des facteurs de protection de la petite enfance

Le facteur de protection est un concept introduit par les recherches sur la résilience. En développant son approche écosystémique, Avenir d'enfants travaille du même souffle à soutenir dix facteurs de protection validés par des experts de différentes universités. Ces éléments, lorsqu'ils sont optimaux, favorisent à la fois le développement global de l'enfant et son entrée à l'école. Ils sont regroupés autour de trois systèmes :

- **Enfant** – Habiletés de communication orale et écrite, compétences cognitives, compétences sociales et affectives, compétences physiques et saines habitudes de vie.
 - **Famille** – Niveau socioéconomique, attitudes parentales, pratiques parentales.
 - **Communauté** – Environnement physique et social du quartier, accessibilité et qualité des services, mobilisation à l'égard de la petite enfance.
-

Le présent

En 2013, Avenir d'enfants a quasi atteint son plein déploiement avec près de 140 regroupements locaux de partenaires actifs dans 16 régions administratives de la province. Les actions des différents partenaires sont prêtes à fructifier, à se multiplier et à atteindre toujours le plus grand nombre de tout-petits ainsi que leur famille.

L'analyse des plans d'action déposés par les différents regroupements de partenaires démontre que, bien que répartis un peu partout dans la province, ils ont des préoccupations communes quant au bien-être des tout-petits. Elles touchent principalement le développement du langage, la continuité de services au moment de la transition entre le milieu de garde et le préscolaire, et la maturité affective nécessaire en début de parcours scolaire.

EN BREF... Nos partenaires

Avenir d'enfants soutient près de **140 regroupements**, qui rassemblent près de **2 000 partenaires**. Ces partenaires peuvent être des centres de la petite enfance, des écoles, des organismes communautaires, des municipalités, des centres de santé et de services sociaux, etc. Avenir d'enfants encourage également les parents à prendre part aux activités du regroupement de leur région.

EN BREF... Les priorités du terrain

Plusieurs préoccupations sont récurrentes chez nos partenaires de la province. Au premier rang de celles-ci vient le développement langagier, puis le développement socioaffectif et, enfin, le développement moteur.



AVENIR D'ENFANTS : EN ACTION PARTOUT AU QUÉBEC

Les projets des partenaires soutenus par Avenir d'enfants sont variés et touchent à tout le spectre des actions reliées à la petite enfance. Ils peuvent viser le développement des habiletés parentales, un meilleur accès aux ressources dans un quartier, ou encore, la pratique du jeu éducatif chez les enfants. Voici quelques exemples de projets inspirants, portés par des partenaires d'Avenir d'enfants.



EN BREF... Les territoires

Avenir d'enfants soutient des projets répartis sur quatre grands territoires :

- **L'est** - Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
 - **Le centre** - Montérégie, Estrie, Mauricie, Centre-du-Québec
 - **L'ouest** - Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Laval
 - **Montréal**
-

PROJET | VOIR GRAND POUR NOS TOUT-PETITS

Dans la MRC Pierre-de-Saurel, en Montérégie, on a travaillé sur le concept d'orthophonie communautaire, une des cinq actions du projet **Voir GRAND pour nos tout-petits**. En constatant que plusieurs enfants avaient des retards de langage sans pouvoir bénéficier des services d'orthophonie en raison des longues listes d'attente du réseau public, les partenaires de la région (membres de la Table intersectorielle enfance famille, dont plusieurs centres de la petite enfance) ont décidé d'offrir une formation en dépistage et stimulation du langage, directement aux éducatrices en CPE et aux responsables de services de garde familiaux. À ce jour, 88 % des éducatrices du territoire visé ont suivi la formation et 1 200 enfants en bénéficient.

« Les éducatrices ont accès à une orthophoniste professionnelle qui peut les aider à déceler les troubles du langage légers et leur fournit des stratégies à mettre en œuvre avec l'enfant afin de le stimuler au maximum. Elles ont aussi la possibilité de présenter des cas qu'elles rencontrent dans leur groupe afin d'avoir un avis et l'orthophoniste leur offre même du soutien en ligne après la formation. Avant, elles pouvaient évidemment référer les enfants avec un retard de langage vers des services externes, mais elles ont maintenant les ressources pour intervenir directement auprès des tout-petits. Les éducatrices qui ont suivi la formation sont vraiment emballées par le projet! »

— **NADIR OLIVEIRA DIAS,**
agente de développement Montérégie
chez Avenir d'enfants

PROJET | BÉBÉ BONNE BOUFFE

Dans la région de Chaudière-Appalaches, l'organisme Les Frigos pleins (regroupement de la MRC de Bellechasse) a mis sur pied l'activité **Bébé Bonne bouffe**. En constatant que plusieurs jeunes mamans avaient parfois de la difficulté à se rendre où les services sont offerts dans leur municipalité, l'organisme a pensé offrir des ateliers de cuisine et de purées directement au domicile des familles, regroupées en petits groupes de trois ou quatre parents. Ces ateliers sont une occasion de discuter de saine alimentation, mais également de rejoindre des parents isolés et de leur faire connaître les ressources existantes dans leur secteur. En 2012, près d'une cinquantaine de parents de la région avaient participé aux ateliers.

«Après la troisième et dernière rencontre, l'intervenante fait remplir une fiche d'appréciation de l'activité aux parents. Non seulement sont-ils très satisfaits de leur expérience, qui répond à plusieurs de leurs interrogations au sujet de l'alimentation de leur tout-petit, mais il ressort de l'expérience que plusieurs parents souhaitent poursuivre l'activité, afin d'échanger avec les familles sur d'autres sujets liés à la vie de famille. Nous songeons à offrir une quatrième séance aux parents intéressés. Un des objectifs de l'activité Bébé Bonne bouffe était de briser l'isolement de certaines familles, et je suis convaincu que cet objectif est atteint.»

— **NICOLAS COUTURE,**
coordonnateur, Comité de soutien communautaire
à la famille de Bellechasse

PROJET | ACTIONS RELEVAILLES

En Abitibi, le projet **Actions Relevailles** est porté par la Maison de la famille de Val-d'Or. Comment offrir du soutien préventif à la famille dès la naissance? Comment encourager le sentiment de compétence parentale? Comment mieux arrimer les services entre le centre de santé et de services sociaux, le centre-jeunesse ou la maison de la famille? Tels étaient quelques-uns des défis relevés par le projet-pilote Actions Relevailles.

« Je fais des visites à domicile d'une durée de trois heures afin d'offrir du répit aux nouvelles mamans, de l'accompagnement à des rendez-vous ou de l'aide pour de petites tâches ménagères. Je leur donne également des références sur les ressources et les activités qui existent dans le secteur. Ces familles n'ont pas toujours un grand réseau de soutien et elles sont heureuses de pouvoir compter sur cet appui; c'est ce qui ressort des commentaires que j'entends. Je reçois aussi beaucoup de questions sur le développement de l'enfant et sur des idées d'activités à faire avec un bébé. Le service est offert chaque semaine durant la grossesse et la première année de vie de l'enfant, alors d'une certaine façon on brise l'isolement de ces familles.»

— **JESSICA BRIAND-CUSSON,**
assistante périnatale pour Actions Relevailles

Le projet **200 portes Hochelaga-Maisonneuve**, mené par Concertation Enfance-Famille Hochelaga-Maisonneuve, existe depuis 2010 et regroupe une soixantaine d'organismes du quartier, tous dédiés aux enfants, aux jeunes et aux familles. Le projet permet d'impliquer les parents dans la vie démocratique du quartier en tant qu'acteurs à part entière, puisque ceux-ci participent à la mise en œuvre d'actions qu'ils ont eux-mêmes déterminées. La Certification Établissement ami des parents ou la Fête de la famille sont des exemples de projets qu'ils ont fait progresser au cours de rencontres mensuelles. Par ailleurs, le concours *Que ferais-tu avec 2 000 \$ pour les tout-petits?* a permis d'aménager un coin lecture pour les enfants à la bibliothèque Maisonneuve, comme le proposait le lauréat.

Dans le but de rejoindre le plus grand nombre de parents, le projet 200 portes Hochelaga-Maisonneuve diffuse sur ses différentes plateformes (Infolettre, site Internet, Facebook) toutes les assemblées et consultations citoyennes du quartier. Pour consulter des parents qui ne sont pas membres du comité de parents, un sondage, traduit en trois langues pour donner la parole aux nouveaux Québécois et connaître leurs besoins, a été distribué. Des tournées dans les parcs sont également organisées, afin de rejoindre les parents du quartier, les sonder sur leurs besoins et leur faire connaître les ressources disponibles.

« Chaque mois, les parents organisent un Café Solutions, où on échange sur différents thèmes. Dans les dernières rencontres, on a par exemple abordé l'aménagement et la sécurité dans les parcs du secteur, les écoles primaires et leurs différents programmes éducatifs, ou encore la discipline en lien avec les besoins des enfants. Les échos que nous avons sont à l'effet que les Café Solutions sont vraiment appréciés. Notre comité de parents est très actif, très impliqué. »

— VIRGINIE BONNEAU,
agente de liaison pour
200 portes Hochelaga-Maisonneuve



EN BREF... La stratégie régionale

Une autre des stratégies d'Avenir d'enfants est le développement d'instances régionales, réunissant les principaux décideurs des réseaux en petite enfance dans chaque région du Québec, afin que ceux-ci se mobilisent autour des priorités choisies par les regroupements de partenaires. Pourquoi? Pour favoriser la cohésion entre les actions en petite enfance et celles en faveur du développement social, de la solidarité et de l'inclusion sociale.

AVENIR D'ENFANTS : LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Afin de mieux soutenir les communautés autochtones du Québec, Avenir d'enfants s'est doté d'une stratégie pour répondre à leurs besoins.

Dans le cadre de cette stratégie, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) et Avenir d'enfants ont développé un partenariat qui a mené à la signature d'une entente en 2012. Cette entente vise à favoriser la mobilisation des communautés et des organisations des Premières Nations autour du développement des enfants âgés de 0 à 5 ans et prévoit l'octroi d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 2 M\$ par année, et ce, pour trois ans. Déjà, trois communautés bénéficient de cette entente et plusieurs autres ont manifesté leur intérêt à démarrer un projet qui correspond à leurs réalités et aux attentes de leurs populations. Accompagnés par la CSSSPNQL, les membres des communautés pourront élaborer des plans d'action qui s'appuieront sur leurs réalités, leurs attentes, leur culture et leurs valeurs.

La CSSSPNQL et Avenir d'enfants seront appelés à soutenir et financer des activités, des projets et des initiatives qui visent à :

- encourager le plus tôt possible le développement global des enfants sur les plans physique, psychologique, cognitif, langagier, social et affectif, tout en reconnaissant le rôle prépondérant des parents;
- appuyer les parents, dès le début de la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer à ce développement;
- permettre à chaque enfant d'atteindre son plein potentiel.

EN BREF... Les Premières nations

Le Québec compte 11 nations autochtones, dont neuf peuvent se prévaloir d'un soutien dans le cadre de l'entente liant la CSSSPNQL et Avenir d'enfants. Il s'agit des nations Abénaquis, Algonquines (Anishnabe), Atikamekw, Malécites, Mi'gmaq, Innu, Mohawk, Huron-Wendat et Naskapi. Les communautés membres de ces Nations comptent 2 475 enfants âgés de 0 à 5 ans, dont un sur quatre vit dans la pauvreté.



AVENIR D'ENFANTS : DES CONNAISSANCES À PARTAGER



Une des actions centrales d'Avenir d'enfants est de soutenir des projets en transfert et appropriation de connaissances. Pour ce faire, Avenir d'enfants mise sur le partage d'outils, de programmes ou d'idées d'approches d'interventions afin que les partenaires se les approprient et les réutilisent dans leur pratique. Ces projets visent par exemple à documenter un sujet donné, à diffuser des connaissances ou des pratiques qui ont fait leurs preuves ou encore à développer de nouvelles compétences chez les intervenants sur le terrain.

Voici quelques exemples de projets en transfert et appropriation de connaissances réalisés dernièrement.

PROJET | PROGRAMME JEUX D'ENFANTS

Depuis quelques années, plusieurs centres de la petite enfance et organismes communautaires ont mis en place le **programme Jeux d'enfants**, un programme utilisé aux États-Unis depuis plus de 35 ans, qui stimule le développement des jeunes enfants, en misant sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du langage.

Le programme Jeux d'enfants ayant fait ses preuves un peu partout, Avenir d'enfants souhaitait le diffuser à la grandeur de la province, et a donc décidé de soutenir le Cégep de St-Jérôme afin qu'il puisse former des intervenants aptes à mettre en pratique ce programme.

Ce projet vise à rendre accessible le programme Jeux d'enfants au plus grand nombre possible d'intervenants en petite enfance ainsi qu'aux parents de tout-petits. Pour ce faire, le soutien financier d'Avenir d'enfants pour la diffusion du programme Jeux d'enfants de 2010 à 2014 s'élève à 2,75 millions.



PROJET | FONDATION DU D^R JULIEN

La Fondation du D^r Julien, devant le défi de pérenniser son approche d'intervention développée depuis 20 ans dans ses centres, a mis sur pied un **projet de formation sur les connaissances en pédiatrie sociale**. Ce transfert de connaissances, qui vise à soutenir la pratique de la pédiatrie sociale, misera sur une formation continue des professionnels et sur la sensibilisation des communautés, des parents et des partenaires.

Le soutien d'Avenir d'enfants pour ce projet de formation s'élève à 1,5 millions, pour une durée de trois ans.



PROJET | INITIATIVE AMIS DES PÈRES

L'Initiative Amis des pères, portée par la Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles, le Centre d'études interdisciplinaires pour le développement de l'enfant et de la famille et le Regroupement pour la valorisation de la paternité (en collaboration avec près d'une dizaine de partenaires), vise à valoriser et à promouvoir l'engagement paternel auprès des enfants. Il a été démontré que la présence des pères est un facteur essentiel au développement des jeunes enfants. Pour promouvoir cet engagement, l'Initiative Amis des pères veut implanter, dans le réseau de la santé, des services sociaux et communautaires, des activités de formation, de diffusion et d'application des connaissances liées à l'engagement paternel.

Le soutien d'Avenir d'enfants pour cette initiative d'une durée de cinq ans s'élève à 2,5 millions.



PROJET | 1 000 JOURS POUR SAVOURER LA VIE

Le nom du projet **1 000 jours pour savourer la vie** évoque la période importante qui s'étend de la grossesse jusqu'aux deux premières années de vie de l'enfant. La Fondation OLO mise sur ces 1 000 jours pour amener les parents à développer leurs bonnes habitudes alimentaires, acquérir des connaissances et renforcer des habiletés qui contribueront au bien-être de leur tout-petit.

D'une durée de cinq ans, le projet bénéficiera d'un octroi de 600 000 \$ par année d'Avenir d'enfants. Cette somme sera complétée par une subvention annuelle de 333 000 \$ que Québec en Forme octroiera pour les années 1, 2 et 3 du déploiement.





AVENIR D'ENFANTS : TOURNÉE VERS L'AVENIR

À l'automne 2013, une grande enquête sera menée auprès des parents québécois afin d'évaluer le soutien qu'ils reçoivent de leur entourage et de la communauté dans leur pratique parentale. Ce coup de sonde devrait permettre de mieux cerner les besoins entourant les tout-petits de la province : sentiment de compétence des parents, connaissance des ressources existantes pour ceux-ci, degré de connaissance du développement de l'enfant, etc. Ces informations seront partagées avec les partenaires à la grandeur de la province. De quoi alimenter les plans d'action à venir pour qu'ils répondent toujours mieux aux besoins des enfants et de leurs parents!

D'ici 2019, Avenir d'enfants continuera d'appuyer ses partenaires partout au Québec afin que leurs actions aient le plus d'impact possible sur les enfants, leurs parents et leur communauté. Avenir d'enfants encouragera les intervenants à développer toujours plus leur travail en synergie, en s'appuyant les uns sur les autres et en interagissant au maximum, dans des projets solides et porteurs de changement. Si chaque enfant de la province est pris par la main dès sa venue au monde jusqu'à son entrée en classe, Avenir d'enfants pourra se dire : mission accomplie!



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

www.avenirdenfants.org ☎ 1 866 901.2187